



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
NOUS VERROMS PROSPERER LES FILS DU ST LAURENT
(S. SUITE)



Table de Test No 1

CHEMIER.

Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost fils,
Directeur.
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE.

AUX LIBRES ET INDEPENDANTS ELECTEURS DU COMTE DE TERREBONNE

Messieurs,

Dès l'ouverture de la présente campagne électorale, la convention libérale du Comté de Terrebonne avait bien voulu, par un vote unanime, m'offrir la candidature au Parlement Fédéral pour ce beau comté.

Avant d'accepter l'honneur qui m'était fait par la convention, j'ai voulu m'assurer si c'était bien le désir, non seulement des électeurs libéraux, mais encore de tous les hommes indépendants et de tous les citoyens intéressés au progrès du comté de Terrebonne, que je sois candidat.

A la suite des vives sollicitations dont j'ai été l'objet de la part des personnes les plus dévouées et les plus influentes du comté, je me suis décidé à accepter la lourde tâche d'entrer dans la lutte, bien que je sois déjà candidat dans Maisonneuve, ma division électorale où j'ai reçu le vote unanime de la convention du parti.

Le gouvernement actuel a lancé le pays dans une voie de développement et de progrès propre à appeler l'attention des électeurs soucieux des intérêts de Terrebonne. La région qu'englobe cette circonscription électorale a des besoins sérieux qui auraient dû recevoir depuis longtemps l'attention des gouvernements, si elle avait été représentée dans le dernier parlement par des hommes dévoués et énergiques. Dans ces conditions, il est facile de comprendre toute l'importance qu'il y aurait pour le comté d'être représenté par un partisan et un ami du gouvernement existant.

Le comté de Terrebonne a eu autrefois les services de représentants distingués qui, jusqu'en 1896, savaient en toute circonstance, lorsqu'il le fallait, distinguer entre les besoins réels du comté et les exigences de l'esprit de parti.

C'est grâce à ces heureuses et patriotiques dispositions qu'ont pu s'accomplir les grandes entreprises qui ont ouvert au progrès les comtés de Terrebonne et de Labelle. C'est à l'appui indépendant et impartial de ces hommes que sont dus les remarquables progrès actuellement appréciables dans cette région.

Le gouvernement Laurier se présente devant le peuple avec des états de service admirables et propres à lui concilier la confiance et les votes de tous les gens de bien et de tous les vrais patriotes. Sous son égide, on a vu la tranquillité renaître, le commerce se développer ; l'industrie prospérer ; l'agriculture prendre un élan extraordinaire ; le crédit du pays s'affermir ; les voies de communication se multiplier ; les canaux se creuser, et le Canada prendre place parmi les plus importantes nations du globe. Voilà quelle a été la grande œuvre de ce gouvernement de conciliation et d'affaires !

Aux dernières élections générales, une question brûlante agitait tous les esprits et avait mis le Canada à deux doigts de la guerre civile, je veux parler de la question des écoles du Manitoba qui fut le thème acerbe de la dernière campagne électorale.

Le pays doit à Sir Wilfrid Laurier d'avoir rétabli la tranquillité et l'harmonie nécessaires au bon fonctionnement des affaires publiques par le règlement en vertu duquel nos compatriotes catholiques du Manitoba ont recouvré une grande partie de leurs droits. Je ne prétends pas et personne ne prétend que ce soit un règlement complet et parfait. Il est passible de perfectionnement, mais on ne peut mieux le juger que par ses résultats. Ces résultats, quels sont-ils ? En 1890, avant l'adoption de la loi Greenway, il y avait au Manitoba 60 écoles catholiques ; en 1896, à la chute du gouvernement conservateur, le nombre des écoles catholiques était descendu à 3, tandis qu'en 1900, en vertu du règlement Laurier-Greenway, il y a dans le Manitoba aujourd'hui 120 écoles où s'enseigne le français et où se donne l'instruction catholique.

Je ne puis m'empêcher, au cours de cette lettre, sur les divers titres que le gouvernement Laurier prétend avoir à la confiance populaire ; j'aurai d'ailleurs l'occasion, au cours de la lutte, de m'en entretenir avec vous, cependant laissez-moi vous signaler brièvement qu'en 1896, le dernier exercice conservateur se soldait par un déficit entre les recettes et les dépenses de \$330,551, tandis que le dernier exercice libéral, dont les chiffres sont devant le Parlement (98-99), indique un surplus de \$4,837,749 ; le commerce général du Canada a augmenté de 140 millions de dollars dans les quatre années du régime Laurier ; les exportations de produits du Canada à l'étranger ont augmenté de quarante millions ; les exportations seules d'animaux et de produits de la ferme ont augmenté de 30 millions. D'ailleurs, il n'y a pas besoin de chiffres pour démontrer la prospérité actuelle du Canada, tout le monde la voit, la constate et la palpe dans sa bourse.

Une industrie qui intéresse spécialement le comté de Terrebonne, l'industrie du bois, vient de prendre un essor inaccoutumé qui ne peut que s'accroître avec l'ouverture de nouvelles voies de communications, la création de nouveaux débouchés pour nos richesses forestières et les exigences toujours croissantes du commerce extérieur. Voilà en peu de mots la situation et c'est à vous, électeurs, de dire par votre vote si le gouvernement Laurier n'a pas bien mérité du Canada et du comté de Terrebonne en particulier.

Vous, mon ancien député, mon adversaire dans la présente lutte, n'avez rien fait pour vous, ni pour le comté de Terrebonne. Il est même incapable aujourd'hui de dire ce qu'il ferait s'il était élu ; il ne réside pas dans le comté et n'y est pas même électeur, il n'a pas voulu descendre à comparaître devant une convention de ses électeurs avant de poser sa candidature. Ce n'est pas ainsi que le comté de Terrebonne doit être représenté.

Quant à moi, si je n'avais pas de vastes intérêts dans le comté de Terrebonne, si je ne comprenais pas qu'en travaillant pour l'avancement et pour le progrès du comté ou pour l'avantage de chaque électeur, je travaille dans mon propre intérêt, je n'aurais pas consenti à me laisser porter candidat. N'ayant pas d'amis autorisés auprès du gouvernement, vos chemins ont été négligés et pour ainsi dire abandonnés, et les colons pauvres n'ont pas pu obtenir justice. De nouvelles routes de colonisation, des ponts sur les cours d'eau, et des améliorations diverses s'imposent, cependant rien ou presque rien n'a été fait. Enfin le comté est resté isolé, et bien des localités qui auraient dû bénéficier du progrès général du pays n'ont pas eu cet avantage, faute d'attention.

Je ne suis pas à la recherche d'un comté puisque je n'ai pas cessé d'être député aux Communes depuis 1886 et qu'aujourd'hui même, mon élection dans la division de Maisonneuve est hors de doute.

Maintenant que je vous ai exposé les raisons qui m'ont poussé à accepter la candidature que vous m'avez généreusement offert, je ne puis que vous faire une demande que je vous adresse du fond du cœur :

Ralliez-vous autour du gouvernement Laurier !
Produisez votre dévouement, votre énergie et votre patriotisme pour le triomphe de cet homme qui est l'idole non seulement de la Province française de Québec, mais encore des autres provinces du Dominion quoiqu'elles soient habitées par des populations qui ne parlent pas notre langue et ne professent pas notre religion.

Votre très humble serviteur,

RAYMOND PREFONTAINE

Les libéraux moins extravagants que les conservateurs

En 1895, sous les bleus, le revenu a été de \$33,978,129, et la dépense de \$38,132,005 ou 112.22 pour 100 du revenu. En d'autres termes, pour chaque \$100 de revenu, les conservateurs ont fait pour \$112.22 de dépense.

En 1899, sous les libéraux, le revenu a été de \$46,741,249, et la dépense de \$41,903,500, ou seulement 89.43 pour 100 du revenu. C'est-à-dire que pour chaque \$100 de revenu, l'administration Laurier n'a fait que \$86.43 de dépense au lieu de \$112.22 comme les conservateurs.

Les rouges sont donc moins extravagants que les bleus, puisqu'ils dépensent de 8 à 10 pour 100 moins que leur revenu, tandis que les conservateurs dépensent jusqu'à 12 pour 100 de plus que leur revenu.

Le Tabac

Sous l'administration libérale, la production de la production du tabac canadien s'est développée d'une manière tout à fait importante pour nos cultivateurs, et pour peu que la chose se continue dans plusieurs parties des provinces de Québec et d'Ontario, la culture du tabac fournira une des plus payantes comme des plus précieuses récoltes.

L'Hon. M. E. Bernier, lors de la grande démonstration libérale à Québec-Est, a donné des chiffres précieux sur la culture du tabac canadien.

L'amélioration de cette culture pour produire l'article demandé par les manufacturiers a déjà fait hausser sensiblement la qualité du tabac et facilité son introduction en bien plus grande quantité sur les marchés étrangers.

Voici quelques chiffres extraits de ce discours important, que nous livrons à la méditation des producteurs, qui sont la très grande majorité des voteurs dans le pays. Ils y trouveront de l'intérêt.

1896	
Nombre de fabriques de tabac importé.....	27
Tabac brut importé, lbs.....	9,163,290
Lbs de tabac canadien exporté.....	164,013
Production de tabac importé, à fumer et à chiquer, lbs.....	9,609,194
Cigares et cigarettes.....	85,995,400
Lbs de tabac à priser.....	238,870
Nombre de fabriques de tabac canadien.....	10
Lbs de tabac employé.....	447,978
Lbs de tabac à fumer et à chiquer.....	474,205

1899	
Fabriques de tabac étranger.....	17
Lbs de tabac importé.....	6,931,132
Tabac à fumer et à chiquer produit, lbs.....	6,761,811
Cigares et cigarettes.....	133,608,417
Lbs de tabac à priser.....	219,737
Fabriques de tabac canadien.....	19
Lbs de tabac employé.....	2,368,985
Lbs de tabac à fumer et à chiquer produites.....	2,588,017
Cigares et cigarettes.....	1,561,040
Fabriques combinées de tabac canadien et importé.....	8
Lbs de tabac employé.....	1,173,839
Lbs de tabac à fumer et à chiquer, produites.....	1,206,832
Cigares et cigarettes.....	4,222,770
Tabac canadien exporté aux Etats-Unis, lbs.....	289,909

Nous ne pouvons établir la comparaison pour l'exportation de notre tabac canadien en Angleterre, qu'il nous suffise de dire que l'exportation en a augmenté de 20,109 livres.

En sanctionnant l'emploi de tabac canadien mélangé avec le tabac importé pour la fabrication par les industriels, le gouvernement Laurier les a mis en position de fournir aux consommateurs un tabac pratiquement aussi bon, coûtant moins cher, et permettant d'écouler une grande quantité de tabac cultivé dans le pays.

La récolte de tabac canadien est cette année beaucoup plus considérable que d'habitude, et les chiffres de la fabrication vont prendre un développement surprenant.

Le prix est bien diminué et le consommateur peut fumer un excellent tabac pour la moitié du prix qu'il devait payer en 1896.

La Question des Ecoles

N'ayant rien de sérieux à reprocher au gouvernement Laurier, MM. Nantel et Chauvin font une lutte de personnalité ou parlent de la question des écoles avec laquelle ils espèrent tromper les électeurs. Plus catholiques que le Pape et que son représentant Mgr Falconio, plus difficiles que les catholiques intéressés du Manitoba, ces bons messieurs n'ont pas assez de gros mots à lancer à la figure de Sir Wilfrid Laurier.

La meilleure réponse à donner à ces politiciens sans sincérité est la publication du document suivant :

LISEZ

Monsieur Godfroy Langlois,
Rédacteur en chef de "La Patrie"
Montréal,

Monsieur,

En présence de l'effort que l'on tente en ce temps d'élections générales pour remettre en question la cause de nos écoles du Manitoba, les soussignés, habitants de cette province, tous pères de famille, et tous catholiques, demandent à être entendus de leurs frères de la province de Québec.

Ici, nous nous demandons pourquoi cette agitation. Ceux qui l'ont entreprise sont-ils bien nos amis ? Ce que nous avons sous les yeux nous porte à en douter, et quel que soit leur sentiment, nous craignons fort qu'ils n'aient boutonné qu'à nous nuire, au lieu de nous être utiles.

Depuis la passation du règlement Laurier, toutes nos écoles sont en opération, et elles fonctionnent toutes assez bien pour que nous soyons contents. Le côté religieux de l'enseignement n'est négligé nulle part. Partout nous avons des instituteurs, ou institutrices de langue française, et catholiques ; même on beaucoup d'endroits l'instruction est donnée par des Sœurs, comme à Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Pierre, Sainte-Anne, Saint-François-Xavier, Saint-Laurent, Saint-Jean-Baptiste, etc., partout le catholicisme est enseigné à l'école. La lecture française, la grammaire française, etc., sont enseignés partout.

Nous avons un inspecteur catholique des écoles. Un Canadien-français (aujourd'hui un prêtre distingué) fait partie du bureau de l'Instruction Publique.

Les curés sont admis à visiter les écoles, et un grand nombre les visitent assurément, peut-être tous.

Il ne faut pas dire que nos écoles sont dépourvues de tout objet de piété. Il y a généralement dans les maisons d'écoles, un crucifix, des images. Là où il ne s'en trouve pas, ce n'est peut-être dû qu'à la négligence de l'institutrice ou des commissaires. Il y a même certaine maison d'école où l'on éméché la place pour un autel ; un prêtre va là chaque jeudi y dire la messe.

Nos instituteurs sont mieux payés que dans la province de Québec ; il n'en est pas qui reçoivent moins que \$300 par année. Ils ont presque tous passé par l'Ecole Normale.

Chaque district ou arrondissement reçoit deux fois par année du gouvernement provincial une allocation libérale pour aider au soutien de l'école. Cette allocation est à elle seule aussi élevée que le salaire moyen d'un instituteur de la province de Québec.

Croyez-vous donc que nous ayons tant à nous plaindre ?

Nous craignons plutôt que l'agitation que l'on fait n'ait d'autre résultat que de nous faire perdre les avantages réels dont nous jouissons aujourd'hui, et de nous faire retourner au déplorable état de choses qui a existé depuis 1890 jusqu'à il y a trois ans, lors de la passation du règlement Laurier, alors que nous n'avions que quelques rares écoles, très inférieures pour la plupart, et supportées par la charité.

Nous ne prétendons pas être absolument satisfaits, mais la prudence nous dicte qu'on renvoie un meilleur service aux catholiques de Manitoba en cessant de se servir de la question de nos écoles comme d'un cheval de bataille pour des fins de parti.

La démarche que nous faisons aujourd'hui auprès de nos amis de Québec n'est pas dans un but politique ; nous tenons seulement à les mettre en garde contre un mouvement inopportun, plutôt dangereux pour nos intérêts.

S. A. D. Bertrand, ex-M. P. P., W. Logimodière, M. P. P., Martin Jérôme, M. P. P., Win. Desjardins, commissaire d'écoles, N. Deslauriers, commissaire d'écoles, Emilien Daignault, commissaire d'écoles, D. Beaudry, commissaire d'écoles, J. H. Préfontaine, commissaire d'écoles, Joseph Bouchard, commissaire d'écoles, Joseph Riel, J. N. J. N. Camy, D. A. Falcon, H. Bédiveau, C. V. Houllé, Z. Patenaude, Léon Dorais, Olivier Robidoux, Antoine Lamothe, C. A. Lavoie, Dieudonné Robidoux, Narcisse Daignault, Wilfrid Régulier, Pierre Lavallois, E. Nault, Magloire Plante, Norbert Todd, Norman Todd, Pierre Todd, Pierre Deslauriers, Jos. Boivin, R. Perrot, J. F. Létourneau, Romain Lagimodière, Francis Gagnon, Alex. Richet, A. Bernardin, O. Beaudry, Art. Ouellette, Joseph Lussier, Louis Desjardins, Olivier Paul, Jeanguébe Gunn, Moïse Laplante, C. A. D. Tétu, F. Moreau, Joseph Ménard, Joseph P. Fugère, Paul Paul, Narcisse Lucier, S. Lachance, Arthur Lachance, Aimé Neault, A. Paradis, S. Ménard, Edouard Perrault, Albert Perrault, André Nault, Pivadio, Adolphe Lacharité, Noé Lacharité, Arthur Laferrrière, Maxime Dufault, Colin McDougall, Norbert Landry, Sr. Alf. Adolphe, Aimé McDougall, Ed. Guillemain, Elzidore Goudry, G. Goulet, Alex. St-Germain, J. B. Mulain, David Larocque, Alexandre Neault, Murtial Payette, Joseph Poitras, Dosthère Bernardin, Louis Bernardin, John Hébert, C. David Roy, David Bérubé, H. Préfontaine, Hormidas Beaudin, Moïse Ménard, Eugène Ménard, Cléophas Gamache, Tréfilé Sicard, Dominus Beaudin, Adolphus Paulus, Edouard Leclair, Jules St-Jean, J. B. Bérard, P. Brault, Aug. Paradis, H. McDermott.

Qu'est-Il ?

Electeurs, M. Chauvin demande vos suffrages en se proclamant indépendant.

Son programme d'indépendance ne l'empêche pas, à la fin de chaque assemblée, de demander des hurrahs pour Tupper.

Il y a là une anomalie que M. Chauvin a négligé de nous expliquer. Si M. Chauvin est indépendant, sir Charles Tupper n'est pas son chef ; mais si ce dernier est son chef, l'adversaire de M. Préfontaine n'est pas indépendant.

De toutes façons, électeurs de Terrebonne, M. Chauvin vous trompe et se moque de vous. Il faut que le 7 novembre, vous le rendiez tout à fait indépendant en le remerçant des services qu'il ne vous a pas rendus.

Vous voterez pour M. Préfontaine, n'est ce pas !

No 127—EN VÉRITÉ

Le Baume Rhumal guérit sûrement et rapidement les affections de la gorge et des poumons.

Sujets de reflexions pour les cultivateurs

En 1896, sous le régime conservateur, il a été exporté du Canada 5,899,241 livres de beurre pour lequel, d'après les déclarations en douane, il a été payé aux cultivateurs \$1,052,089, ou une moyenne de 17.8 centins la livre.

En 1900, sous le régime libéral, il a été exporté du Canada 25,252,737 livres de beurre pour lequel, d'après les déclarations en douane, il a été payé aux cultivateurs \$5,122,556, ou une moyenne de 20.3 centins la livre.

Augmentation sous le régime libéral : Dans la quantité, 19,370,737 livres. Dans le prix, 2 1/2 la livre ou plus de 14 p. c. Dans le revenu des cultivateurs, \$4,070,467.

En 1896, sous le régime conservateur, il a été exporté du Canada 6,250,678 douzaines d'œufs pour lesquels, d'après les déclarations en douane, il a été payé aux cultivateurs \$807,086, ou une moyenne de 12.3 centins par douzaine.

En 1900, sous le régime libéral, il a été exporté du Canada 10,187,906 douzaines d'œufs, pour lesquels, d'après les déclarations en douane, il a été payé aux cultivateurs \$1,457,902, ou une moyenne de 14.3 centins par douzaine.

Augmentation sous le régime libéral : Dans la quantité, 3,937,228 douzaines. Dans le prix, 2 centins par douzaine ou 16.66 pour 100. Dans le revenu des cultivateurs : \$650,816.

En 1896, sous le régime conservateur, il a été exporté du Canada 164,689,123 livres de fromage pour lequel, d'après les déclarations en douane, il a été payé aux cultivateurs \$13,956,571 ou une moyenne de 8.4 centins par livre.

En 1900, sous le régime libéral, il a été exporté du Canada 185,984,430 livres de fromage pour lequel, d'après les déclarations en douane, il a été payé aux cultivateurs \$19,856,324, ou une moyenne de 10.7 par livre.

Augmentation sous le régime libéral : Dans la quantité, 21,295,306 livres. Dans le prix, 2.3 centins par livre ou 27.37 pour cent. Dans le revenu des cultivateurs \$5,899,753.

En 1896, sous le régime conservateur, il a été exporté du Canada 55,079,032 livres de bacon, jambon et lard, dont la valeur, d'après les déclarations en douane, était de \$4,446,894, ou une moyenne de 8 centins par livre.

En 1900, sous le régime libéral, il a été exporté du Canada 136,141,124 livres de bacon, jambon et lard dont la valeur, d'après les déclarations en douane, a été de \$12,803,001, ou une moyenne de 9.4 centins par livre.

Augmentation sous le régime libéral : Dans la quantité, 81,062,092 livres. Dans le prix, 1.4 centin par livre ou 17.50 pour cent. Dans le revenu des cultivateurs, \$8,356,117.

Encore un démenti au "Nord"

Une entrevue avec M. J. B. Rolland

Dans son dernier numéro, le Nord, qui ment lorsqu'il n'insulte pas, disait :

" Les libéraux chantent partout que " toute la famille Rolland est en faveur de " M. Préfontaine. Nous donnons le plus " solennel démenti à ces bruits de la rue."

Comme tous le savent maintenant, le Nord, en cette occasion comme en bien d'autres, a effrontément faussé la vérité. Sans la moindre autorisation, ce journal, écrit et rédigé à la diable, a eu l'audace de parler au nom de la famille Rolland et de lui attribuer une ligne de conduite tout à fait contraire à la vérité.

Nous sommes allés voir M. S. J. B. Rolland lui-même.

— Avez-vous autorisé le Nord à parler comme il l'a fait ? lui avons-nous demandé.

— Jamais, nous a répondu M. Rolland.

— Ce qu'il dit est-il la vérité ?

— Non, ce qu'il dit est faux. Je soutiens, au contraire, la candidature de M. R. Préfontaine, je tiens à ce que tous le sachent. D'ailleurs, pour prouver que ce que le Nord ou d'autres ont pu dire est faux, je n'ai qu'à faire savoir que moi et mon fils, Henri, nous avons signé le bulletin de présentation de M. Préfontaine.

" J'espère que cela règle la question et qu'on nous laissera tranquilles désormais."

Nous espérons, nous aussi, que le public saura maintenant apprécier à leur juste valeur les affirmations du Nord. Il faut être plus qu'audacieux, il faut supposer le public imbécile, il faut être prêt à faire les œuvres les plus malhonnêtes, il faut avoir l'habitude de mentir, pour venir affirmer avec assurance que la famille Rolland n'est pas en faveur de M. Préfontaine quand MM. J. B. Rolland et Henri Rolland signent son bulletin de présentation ; quand M. Octavien Rolland, de Montréal, s'est jeté dans la mêlée pour faire triompher M. Préfontaine, et qu'il l'a déclaré dans un discours au comité libéral à Sainte-Agathe ; quand M. Préfontaine l'a affirmé et à Sainte-Agathe et à Saint-Jérôme ; quand M. Henri Rolland l'a déclaré dans un discours à Saint-Janvier.

Que M. Donatien Rolland, de Montréal, soit défavorable à la candidature de M. Préfontaine, cela importe peu aux électeurs de Terrebonne qui doivent avant tout considérer l'attitude des Messieurs Rolland qui demeurent et qui ont droit de vote dans le comté de Terrebonne.

LE FRANC.

Electeurs du Nord, en votant pour M. Préfontaine, vous aurez comme représentant un des amis les plus influents du gouvernement Laurier.

No 129—VITE

Si votre enfant à la coqueluche, soignez-le avec du Baume Rhumal qui arrêtera les quintes si douloureuses pour le bébé et pour sa pauvre mère qui le voit et le sent souffrir.

Citoyens, votez pour M. Préfontaine qui, sans être notre député, a plus fait pour notre comté que M. Adolphe Chauvin pendant 4 ans.

Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

Sir Charles Tupper, M. Foster, M. Hugh John MacDonald se proclament tout bruyants d'amour pour nous quand ils viennent dans Québec.

Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. Toutes les bouches qui parlent en ce moment pour Sir Charles Tupper et pour son parti, vomissent la colère et la haine, l'injure, à l'adresse des Canadiens français.

Des chefs de parti ne peuvent pourtant point désavouer leur parti tout entier.

Lorsque le Mail, pour se venger de Sir John A. MacDonald qui avait refusé des faveurs à ses propriétaires, entreprit une campagne anti-française, l'éminent homme d'Etat, aujourd'hui dans la tombe, répudia ce journal d'une manière pratique : il fonda en opposition au Mail un autre journal à Toronto, l'Empire.

Voilà qui était parler net. Voilà qui était agir loyalement.

Que fait Sir Charles Tupper, que fait M. Foster, que fait M. Hugh John MacDonald, que fait M. Chauvin ?

Où ils répudient, répudieront-ils le " Mail de l'Empire, le " Hamilton Spectator, le " Citizen, le " Toronto News, le " Star " de Montréal, le " St. John Sun, le " Halifax Herald, le " Evening Telegram " ?

Non, bien au contraire. Ces journaux sont les organes reconnus du parti tory.

La situation est bien claire, et il faudrait être aveugle pour ne pas la voir. L'organisation et la direction du parti conservateur sont passées aux mains des éléments les plus intolérants du toryisme.

M. Chauvin a beau se débattre et se défendre, il ne peut empêcher ses chefs d'être ce qu'ils sont.

M. le notaire Forest se rallie au parti libéral

Un des revirements qui étonnent le plus l'électorat des Deux-Montagnes c'est celui du notaire Narcisse Forest, de Ste-Scholastique. Ce changement d'allégeance politique aura assurément un contre-coup dans tout le comté des Deux-Montagnes. C'est tellement le cas que Benjamin Bouchamp fait tout son possible pour détruire l'effet de cette déclaration.

C'est samedi dernier, à Sainte-Monique, devant un auditoire nombreux, que M. Forest a voulu affirmer sa nouvelle profession de foi. La déclaration faite ce soir-là n'est pas celle du premier venu : elle est celle d'un homme qui était en 1896 l'organisateur en chef de M. Girouard ; elle est celle d'un homme qui est en contact avec un grand nombre de personnes à cause de sa grande clientèle ; elle est celle d'un homme d'affaires, d'une personne d'honneur, estimé de tous : c'est pourquoi cette déclaration doit être bien pesée et doit ébranler nombre de conservateurs inquiets et ayant peur de s'affirmer.

M. Forest donne trois motifs pour justifier son changement d'allégeance. Ces motifs sont basés sur trois promesses faites à des amis libéraux. En 1891, M. Forest avait promis à

es amis libéraux de Mirabel, qui si les conservateurs ne réglaient pas la question des écoles, il voterait contre eux et qu'il soutiendrait Laurier, ou les conservateurs ne l'ont pas réglé, le notaire devait à son honneur de voter contre eux et c'est ce qu'il fait cette année. Le notaire Forest avait promis à ses amis libéraux du comté de Montcalm, où il a de grands intérêts dans la culture du tabac, qu'il appuierait Laurier et son gouvernement, s'il protégeait l'industrie du tabac. Or, en 1897, le gouvernement, en imposant un droit de 10 et 14 cts. sur les tabacs étrangers a protégé notre tabac canadien, — il tient parole et il témoigne sa gratitude en votant pour Laurier. M. Forest avait promis son appui à Laurier, s'il donnait au pays la prospérité, le bien-être et l'aisance promise en 1896. Comme M. Laurier a tenu sa promesse, M. Forest tient la sienne et votera pour le régime de sir Wilfrid Laurier.

JEAN SANS PEUR.

Asssemblées contradictoires

Saint-Jérôme 31 octobre 1900. A Monsieur Léon Adolphe Chauvin, Saint-Jérôme

En réponse à la vôtre en date du 28 octobre courant, je dois vous dire que votre invitation aux assemblées que vous mentionnez est acceptée par moi. Pour les assemblées suivantes: Aujourd'hui à Saint-Jérôme à deux heures. Demain premier novembre à Sainte-Thérèse à deux heures P. M. attendu que j'ai invité à cette assemblée Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre, qui sera présent. Le 2 novembre à Terrebonne à huit heures P. M. Le 4 novembre à Saint-Sauveur après la grand'messe, et le même jour après les vêpres, à Sainte-Adèle. Le même jour à huit heures à Saint-Hippolyte. Samedi je visiterai Sainte-Anne des Plaines dans l'après-midi à deux heures, et le soir Sainte-Sophie à huit heures.

Notes de la Semaine

La première chose que l'on se demande à la fin d'une semaine, c'est: "Qu'est-ce qui se passe en Chine? Que fait-on au Transvaal?" Ce sont, en effet, à l'heure actuelle, les deux pays qui attirent les regards. Cette semaine, cependant, la Chine a été raisonnable et n'a pas trop accaparé l'attention. L'entente anglo-allemande paraît être acceptée par les Puissances et les plénipotentiaires chinois ont entamé les négociations de paix. On dit même que la Cour Impériale est sur le point de retourner à Pékin. Ces nouvelles sont rassurantes, et, pour ce qui regarde la Chine, on pourrait marquer la semaine d'une pierre blanche, si ce n'est Robert Hart, auquel sa position de directeur général des douanes maritimes chinoises donne de l'autorité dans la matière, n'était venu jeter dans tout cela une note discordante. Il publie dans la "Fornightly Review", qui est une revue considérable, un article excessivement pessimiste sur la situation chinoise. Il croit voir dans l'agitation des Boxeurs un mouvement qui, en raison du caractère national et patriotique que lui prêtent les organisateurs se propagera rapidement dans tout l'Empire. Il voit apparaître le "péril jaune" sans espoir de solution. Cet article, dont on admet toute l'importance, ne laisse pas de causer de graves appréhensions pour l'avenir. Il est certain qu'elle préoccupera les délégués à la seconde Conférence de la Paix que propose Nicolas II.

Au Transvaal, les choses vont moins bien pour l'Angleterre. Jeudi, le War Office annonçait le retour de Roberts pour le 15 novembre. Il n'est pas impossible que cette date soit de nouveau retardée, en présence des nouvelles plutôt décevantes qui sont arrivées dernièrement. Les Boers deviennent de plus en plus actifs. Ils sont actuellement plus de 15,000 en campagne, divisés en commandos de 300, et leurs succès se suivent d'étonnante façon. Ils capturent des canons anglais et brillent dans des escarmouches ici et là; Dewet est toujours insaisissable. Cela a le don d'exasperer les organes du gouvernement. Ils sont furieux de voir que la guerre s'éternise et demandent à Lord Roberts d'être impitoyable. On compte que Kruger arrivera à Marseille vers le 12 novembre. On avait d'abord annoncé que l'ex-président du Transvaal se rend en Europe pour sa santé. On commence maintenant à croire qu'il demandera une intervention des Puissances. Le Dr Leyds aurait dit que Kruger compte beaucoup sur l'article III de la convention de La Haye pour obtenir la médiation de la France. En effet, cet article déclare que "les puissances non intéressées dans le conflit ont le droit d'offrir leurs bons offices ou leur médiation, même durant le cours des hostilités." Il ajoute que "l'exercice de ce droit ne peut jamais être considéré par aucune des parties hostiles comme un acte malveillant." Kruger restera 24 heures à Marseille et 48 heures seulement à Paris. Il se rendra de là en Hollande, laquelle se propose de le bien recevoir à cause de sa très grande valeur personnelle et du poste important qu'il a occupé. Kruger reviendra ensuite à Paris et il se propose alors de soumettre la question d'intervention des puissances.

Mais revenons en Amérique. New York vient d'être une fois de plus visité par une immense conflagration. La liste des incendies qui ont effrayé la grande ville, cette année, prend des proportions terrifiantes. Nos souvenirs sont encore hantés du terrible désastre de Hoboken, qui a fait des milliers de victimes. L'incendie du grand édifice de Tarrant & Cie, manufacturiers de produits chimiques, est venu ajouter une nouvelle page sombre à l'histoire de l'année. Il y a eu deux explosions à cinq minutes d'intervalle l'une de l'autre. La seconde a été particulièrement épouvantable. La vaste bâtisse a paru se soulever du sol avant de s'écrouler avec un fracas de tonnerre, ensevelissant un grand nombre de vies humaines. Les pertes matérielles dépassent un million et demi de dollars. Voilà un nouveau trophée à la panoplie de l'horrible élément destructeur.

A peine la grève des mineurs était-elle terminée en Pensylvanie, nous avons failli assister à une formidable grève à Valleyfield, dans les filatures de la Montreal Cotton Company. Celle-ci était à construire une nouvelle bâtisse et employait des hommes aux excavations. Ces employés ont demandé que leur salaire soit fixé à \$1.25 au lieu de \$1.00: la Compagnie a refusé. Les ouvriers se sont mis en grève et ont pris une attitude menaçante. Les autorités de Valleyfield ont été momentanément effrayées et ont appelé à leur secours des troupes de Montréal pour rétablir l'ordre. Cela n'a fait qu'aggraver les choses et les troupes étaient à peine arrivées qu'elles avaient à réprimer une émeute sanglante causée, au moins en partie, par l'exaspération de la foule à la vue des soldats.

Un moment, on a craint que le mouvement ne s'étendît à tous les employés de la manufacture. Cela eût porté l'effectif des grévistes à 3,000. Le lundi, la situation paraissait dangereuse et l'on redoutait qu'après avoir reçu leur paie, les ouvriers de la manufacture se joignent aux ouvriers de la bâtisse nouvelle. L'hon. M. Mulock, à titre de Ministre du Travail, a cru devoir offrir sa médiation. La Compagnie a répondu "qu'il n'existait pas de différend entre elle et ses employés." Toute la difficulté était avec les employés aux excavations pour la nouvelle usine et celle-ci ne devait pas durer plus longtemps, car la Compagnie avait décidé de discontinuer les travaux. C'est en effet ce qui est arrivé. Mardi, les troupes ont quitté Valleyfield. Le calme semble maintenant rétabli. Espérons qu'aucun feu ne couve sous les cendres.

La campagne politique touche à sa fin. La lutte se poursuit pourtant jusqu'au bout, plus acharnée que jamais. La nomination a eu lieu mercredi et un seul candidat a été élu par acclamation dans la Province de Québec. L'opinion générale est que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier sera maintenu au pouvoir par une majorité au moins aussi forte que celle qu'il a actuellement.

M. Laurier aura fait une campagne surprenante. Il ne s'est guère reposé depuis cette assemblée remarquable du Parc Sohner où il a commencé la bataille. Le triomphe de Montréal a été suivi du beau triomphe de Québec et de l'éclatant triomphe de Toronto. M. Laurier a aussi tenu des assemblées enthousiastes dans plusieurs villes de la province d'Ontario. Puis il est allé recueillir de nouveaux suffrages à Shédiac et Moncton dans le Nouveau-Brunswick. Ses succès se continuent encore. Après Portneuf, après Farnham et Granby, après Sherbrooke et Thetford Mines, il revient à Montréal appuyer dans la division Sainte-Marie, l'hon. M. Tarte. Le jour de la nomination, il est à Sainte-Rose, à 2 heures; à Sainte-Scholastique, à 4 heures, et à Westmount, le soir. Jeudi, après la messe, il parle à Saint-Lin; après vêpres, à Sainte-Thérèse; le soir, au Monument National. Vendredi, on le voit successivement à Saint-Clet et à Valleyfield. Et il ne s'arrêtera que le dernier jour, car on annonce qu'il tiendra encore des assemblées à Alexandria, à Cornwall et à Hamilton, avant de revenir à Québec, mardi prochain.

Voilà une étonnante activité, si je ne me trompe, et qui promet de n'être pas dépassée de sitôt. M. Laurier, est à l'heure qu'il est, à l'apogée de sa belle carrière et les ovations surgissent devant lui dans toutes les parties du pays. C'est le témoignage sincère de l'admiration méritée qu'il inspire à tous ses compatriotes.

PALL-MALL.

La Nomination

MAGNIFIQUE ASSEMBLÉE CONTRADICTOIRE

Succès sur toute la ligne à l'assemblée contradictoire de mercredi dernier tenue dans la salle du marché, sous la présidence distinguée de M. Rolland, maire de Saint-Jérôme. L'auditoire contenait au-delà de 2,000 personnes et s'est montré on ne peut plus favorable à la cause libérale. Cela a surtout paru dans la froideur glaciale qui a accueilli M. Chauvin lorsqu'il s'est levé pour parler. Tout son discours, psalmodié sur un ton traînard, et où il ressassaient de vieilles attaques comme celles-ci: les Libéraux n'ont pas tenu leurs promesses; ils ont augmenté les dépenses et le nombre des ministres. Tout ce discours est tombé à plat à milieu de l'indifférence générale.

Lorsque M. Préfontaine se leva, l'assemblée fut secouée d'un enthousiasme prolongé. Il lui suffit de quelques mots pour mettre à néant les accusations de son adversaire. Lui est venu parler politique. Et il trace un magnifique tableau de la prospérité du pays. Le commerce a augmenté de \$149,000,000; les cultivateurs sont plus riches de \$11,000,000; des

canaux sont creusés; des chemins de colonisation sont tracés; le port de Montréal, qui subit actuellement de grandes améliorations, est reconnu comme Port National; nos produits agricoles s'écoulent merveilleusement sur le marché anglais; le salaire des ouvriers est plus élevé. Il termine en s'écriant: "Libéraux comme conservateurs, n'êtes-vous pas pour soutenir Laurier qui a fait la prospérité du pays, qui appartient à notre race et de qui nous sommes fiers!"

Les applaudissements et les acclamations délaient de toutes parts.

Pour détruire l'effet de ce magnifique discours, M. Chauvin dépêche M. Nantel. Décidément, celui-ci vieillit car il ne nous parle que du passé: le Pacifique, le Grand Tronc, la Confédération, la découverte de Montréal. Puis, après une cocasse dissertation psychologique sur l'amour, M. Nantel continue à remuer des questions qui n'intéressent pas les électeurs de Terrebonne et il traite des affaires municipales de la ville de Montréal. Il glisse sur la pente des mensonges et déclare que Montréal est en banqueroute (dérision générale) et que Clarke Wallace a été rejeté du parti conservateur.

Inutile de dire que M. Jean Prévost a eu beau jeu à réfuter un tel discours. Il a tenu M. Nantel sur le gril pendant une dizaine de minutes et l'honorable ex-ministre se débattait derrière lui comme un diable dans l'eau bénite.

M. Eug. Lafontaine, avocat de Montréal, suivit par un discours excessivement pondéré, où il fit voir les raisons sérieuses qu'avaient les cultivateurs et les ouvriers de soutenir M. Laurier.

M. Nantel revint à la charge, mais il fut vertement averti par M. Préfontaine qui, dans une réplique merveilleuse mit de son côté tous les gens bien pensants. M. Chauvin avait dix minutes de réplique; mais comme il se faisait tard, pendant qu'il parlait, les gens évacuaient la salle peu à peu. On cria trois hurrahs pour Laurier et l'acclamation fut formidable.

L'assemblée de mercredi est le présage non équivoque du triomphe de M. Préfontaine, le 7 novembre au soir.

A. LAHAYE.

Dépôts dans les banques en 1895, régime tory: \$183,103,038. Dépôts dans les banques en 1900, régime Laurier: \$300,175,770. Electeurs, jugez.

Mensonge de M. Girouard

Une infamie du "Journal"

Tous les électeurs présents à l'assemblée de Saint-Benoît, le 18 octobre dernier, ont entendu M. Girouard accuser M. Ethier d'avoir obtenu par faveur pour ses parents, ses amis, ou ses électeurs, et spécialement pour M. Zéphirin Raymond, marchand de Saint-Placide M. Raymond, n'ayant jamais obtenu de faveur par l'entremise de M. Ethier, voulut démentir M. Girouard qui dut à ravalier son mensonge à sa courte honte. Le lendemain, à Oka, le notaire se croyant seul, voulut proférer le même mensonge. M. Raymond lui lança le même démenti. Le notaire, alors, voyant que M. Raymond devenait dangereux, usa de stratagème. Oyez un peu: il fit venir en son étude un roturier quelconque, à qui il communi qua les faussetés qui avaient germé dans le gros cæcum qu'il porte sur ses larges épaules d'ancien volontaire—car M. Girouard fut judicieux "mirlicaire"—Ce roturier fut aussi chargé d'insulter M. Raymond. C'est ce que fit notre écrivain. J'ignore quel breuvage il avait ingurgité avant de se mettre au travail, toujours est-il que notre porte-plume a vomi l'injure plein la bouche. Ce n'était pas tout de faire des saletés, fallait les répandre—il fallait pour ça un instrument—M. Girouard et son homologue pensèrent au Journal; ils ne pouvaient mieux tomber pour ce genre d'ouvrage.

Le Journal se constitua donc le porte ordures de M. Girouard et de ses copains, et lundi et mardi, les 22 et 23 derniers, on voyait dans le Journal les éloges de ce Pégase malade. C'est simple: je ne vis jamais un si haut tas d'immondices dans un si petit coin de papier. La tête sèche à qui se rient la paternité de ces injures, n'est ni plus ni moins qu'un coco mal installé sur un corps de maniaque. Nous ne pouvons tenir l'auteur responsable de ces saletés. Mais assurément M. Girouard devrait penser qu'il n'a que du mal à retirer de l'œuvre qu'il fait faire par le sale type à qui il communique ses confidences.

Si nous ne respectons pas nos lecteurs, nous méritons sous leurs yeux les injures proférées contre M. Raymond par ce journalier-là. Mais nous n'affligerons pas nos amis d'un tel spectacle. Nous allons seulement donner le démenti formel à l'accusation de M. Girouard.

C'est M. Girouard lui-même qui en 1895, avait obtenu à M. Raymond le contrat qu'il reproche à M. Ethier d'avoir donné et qui a été payé après la culbute de M. Girouard en 1896. Voici la lettre écrite par M. Girouard lui-même à M. Raymond:

Ottawa, 16 juillet 1895.

Cher Monsieur Raymond, M. Gobeil que je viens de voir pour vous, m'autorise à vous dire que vous pouvez travailler à ces beacons, pourvu que vous vous entendiez d'avance sur le prix avec M. Howden. Quand au dragueur, il sera envoyé à Saint-Placide dès que ça sera possible. Votre toujours dévoué,

J. GIROUARD.

M. Girouard ne peut nier cette lettre. A Saint-Placide, vendredi dernier, il a dû renjurer le glaive qui pointait sur son adversaire. Vers le mois de novembre 1898, M. Raymond demanda au gouvernement Laurier le règlement de son compte, c'est-à-dire de l'item de \$76.86, enregistré au rapport de l'an 1897, page 41, et reproduit dans le Journal du 23 octobre dernier. Sa réclamation fut entendue et voici la preuve:

Ottawa, Canada, le 2 décembre 1896.

Monsieur, En réponse à votre lettre du 1er de ce mois, je vous envoie, ci-inclus, un chèque pour le

montant de votre compte, soit \$76,86.

Bien à vous, (Signé) WM. P. ANDERSON, Ingénieur en chef de la Marine et des Pêcheries.

M. Z. Raymond, Saint-Placide, P. Q.

Mais M. Girouard veut pousser plus loin l'effronterie, il veut absolument mentir en insinuant que M. Raymond avait eu des contrats du gouvernement. Ce qui voyant, on fit venir d'Ottawa des certificats officiels attestant que M. Raymond n'eut pas de contrat depuis 1895. L'on reçut les télégrammes suivants:

Ottawa, 25 oct. 1900.

J. A. C. Ethier, Je suis autorisé par le Ministre à vous dire que M. Raymond n'a pas eu de contrat du Département des Travaux Publics, depuis l'année 1898.

(Signé) A. GOBEIL, Député-Ministre.

Montréal, 25 octobre 1900.

J. A. C. Ethier, Vous pouvez déclarer que M. Raymond de Saint-Placide n'a jamais eu de contrat de mon département et du gouvernement depuis 1895, il a reçu \$1.50 pour du bois fourni à la drague Nitsdale qui n'appartient pas au gouvernement.

Quant à l'item de \$16.03 porté au rapport de 1898, page 40, ce n'est que pour matériaux fournis à l'entrepreneur. Pour achever de démentir M. Girouard, on voulut avoir un affidavit de l'entrepreneur lui-même qui eut les contrats du gouvernement.

DÉCLARATION SOLENNELLE

Je, CHARLES GAUTHIER, Huisier de la paroisse de Saint-Placide, déclare solennellement:

Que l'ouvrage qui a été fait à la Light House, en 1898, par Zéphirin Raymond, au montant de \$40,00, était sous mes ordres, car c'est moi qui avais l'entreprise du Département.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et en vertu de l'acte concernant les serments extra-judiciaires (Statuts Rév. du Can., Chap. 141. vol. 11, p. 1895).

(Signé) CHARLES GAUTHIER. DECLARÉ et signé en ma présence, à St-Placide, ce vingtième jour d'octobre, mil neuf cent.

(Signé) Z. N. RAYMOND, C. C. S.

Eh bien, électeurs, nous vous avons donné là une preuve que M. Girouard était un menteur, un fauteur de discorde. Que pensez-vous de M. Girouard et de l'importance qu'il faut accorder à la parole de cet homme? Qui a menti? M. Girouard ou M. Raymond? Soyez en garde contre les manœuvres de M. Girouard d'ici au 7 novembre prochain, car il n'est guère scrupuleux sur le choix des moyens. Conspuez comme elles le méritent, les vilainies (Journal, 23 oct. 1900) d'un notaire de cet acabit. Quant à l'auteur des injures que reproduit le Journal du 23 oct., n'en ayez pas peur, c'est un poltron. C'est un ignorant fleffé qui n'a de valeur en temps d'élections que l'effronterie et l'imprudence, quand il voit qu'il n'y a personne pour lui donner une raclée. (Le Journal, 23 oct. 1900). C'est un lâche, puisqu'il a peur de dire qui il est. Il nous fait songer un peu à ces sortes de bêtes appelées communément "bêtes puantes" qui lorsque nous les approchons, se cachent, puis lancent sur nous un liquide infectif qui empest à dix lieues à la ronde; cet écrivain est de ces bêtes en journalisme.

C'est le démenti que nous voulions lancer à M. Girouard aux mensonges honteux dont il s'était fait le forgeron avec son copain du Journal. Comme dernier mot, nous ne craignons pas de dire à M. Girouard qu'il fait une sale besogne en encourageant les efforts des roturiers "choliques" comme celui dont il se fait suivre. M. Girouard trouvera peut-être notre langage dur, mais songez qu'il n'est rien ou comparaison des injures lancées à la figure d'un homme aussi respectable que M. Zéphirin Raymond de Saint-Placide.

Nous sommes certains que l'électeur saura apprécier M. Girouard et les siens à leur juste valeur et qu'il lui donnera occasion d'expier ses forfaits après le 7 novembre, en l'envoyant sous le toit de son étude, dans le paisible village de Saint-Benoît, sinon à la Trappe d'Oka. JEAN SANS PEUR.

Si le Nord veut la prospérité, de beaux chemins, des améliorations nombreuses, qu'il vote pour le candidat de Laurier, M. Préfontaine.

L'attitude de la Boston Rubber Company

Nos adversaires voulant tout exploiter afin de triompher, n'ont pas craint, après avoir voulu tromper le public sur l'attitude de la Compagnie de Papier Rolland, insinuer que la Boston Rubber Coy. était opposé au gouvernement Laurier. Ils appartaient comme preuve de leur fausse assertion que M. Mullarky, gérant de la manufacture de caoutchouc, était vice-président du comité conservateur de notre ville.

Eh bien, fermons la bouche encore une fois à ces menteurs sans vergogne qui, depuis le commencement de la campagne électorale, ne cessent de répandre partout les plus grandes faussetés.

Qu'on lise la lettre suivante:

Montreal, October 30th, 1900.

Raymond Préfontaine, Esq.,

Dear Mr Préfontaine,

As the fact that the manager of this Company has accepted the position of Vice-Chairman of the Conservative Association in St. Jerome might lead to a false impression of the Company's position in the present election this is to assure you that the Directors have given instructions that no interference whatever shall be allowed with the free action of all their employees to vote as they think proper. I may add that the Company is fully satisfied with the action of the liberal government in reference to the manufacturers of this country, as my address to the Electors of St. Antoine division will clearly show, and that I am in full sympathy with your candidature in Terrebonne, and that you have my support.

Yours truly, ROBERT MACKAY.

(Traduction)

Montréal, 30 octobre 1900

Cher monsieur Préfontaine,

Le fait que le gérant de cette compagnie (Boston Rubber Co.) a accepté la position de vice-président de l'Association conservatrice à Saint-Jérôme, peut induire en erreur sur l'attitude de la compagnie dans la présente élection. C'est pourquoi je vous écris pour vous assurer que les directeurs ont donné instruction à qui de droit de n'entraver en aucune manière la pléine et entière liberté des employés qui de vront voter comme bon leur semblera.

De plus, la Boston Rubber Co. est complètement satisfaite de la politique du gouvernement libéral en ce qui concerne les manufactures de ce pays. Je l'ai clairement démontré dans mon discours aux électeurs de la division Saint-Antoine, à Montréal. Votre candidature dans Terrebonne a toutes mes sympathies et je lui donne tout mon appui. Votre tout dévoué,

ROBERT MACKAY

Electeurs du comté de Terrebonne, votez pour M. Raymond Préfontaine, un des canadiens les plus en vue de la Puissance du Canada.

M. Nantel écrasé

M. G. A. Nantel voit son étoile pâlir de plus en plus tous les jours. Se voir, dans une seule assemblée, hùé, démenti, sifflé et finalement se voir imposer silence par la foule, c'est terrible pour un ex-ministre!

Eh bien! M. Nantel a essayé tous ces affronts à l'assemblée de Sainte-Thérèse, jeudi dernier.

Ouvrait-il la bouche pour insulter M. Préfontaine, l'auditoire couvrait sa voix par les cris "soyez poli".

Tenta-t-il de tromper le public sur l'attitude de la famille Rolland dans la présente lutte, il se voyait aussitôt démenti par M. Octavien Rolland qui l'interrompait et lui disait qu'il disait faux.

Enporté par son naturel, commençait-il à insulter les mont-réaltés, électeurs dans Terrebonne, qui l'écoutaient, aussitôt, la foule le conspuait et l'empêchait de continuer.

Mais là où M. Nantel a été vilain et traité comme tel, c'est quand il n'a pas voulu accepter les réponses catégoriques que Sir Wilfrid Laurier a données à ses deux questions.

M. Nantel croyant faire un coup de théâtre a posé d'une manière solennelle à Sir

Wilfrid Laurier les deux questions suivantes que nous citons textuellement ainsi que les réponses de Sir Wilfrid Laurier.

M. NANTEL.—En 1896, M. Laurier, n'avez-vous pas promis, ici, que si vous arriviez au pouvoir, vous régleriez la question des écoles avant six mois?

M. LAURIER.—J'ai fait le meilleur règlement qu'il était possible de faire dans les circonstances. La manière dont j'ai réglé la question des écoles est tellement bonne que ni vous, ni vos amis ne l'avez attaqué à la Chambre des Communes là où doit se faire le procès du gouvernement.

M. NANTEL.—Avez-vous consulté les intéressés avant de faire votre règlement?

M. LAURIER.—Avant d'en arriver à une entente j'ai eu des entrevues avec Mgr Langevin et avec les catholiques du Manitoba.

M. Nantel, que ces réponses franches et catégoriques de Sir Wilfrid Laurier exaspéraient au dernier degré, a voulu nier la véracité du Premier Ministre et lui dire que dans le Règlement de la Question des Ecoles il s'était déshonoré!

Une clameur épouvantable s'éleva aussitôt de la foule. Des cris, des sifflets, des épithètes s'éparpillent dans l'air. M. Nantel veut parler quand même, la clameur augmente. Malgré les paroles d'apaisement de MM. Préfontaine et Chauvin, on ne veut plus entendre M. Nantel.

Une poussée se produit sur l'estrade et on craint un moment que M. Nantel soit entraîné dans la foule.

Sir Wilfrid Laurier, jusque là très calme, s'avance alors et demande au peuple de s'apaiser. Le calme se rétablit aussitôt. M. Chauvin annonce alors que c'est lui qui continuera la réplique puisque l'on ne veut pas entendre M. Nantel. On écoute parler M. Chauvin. Ce dernier félicite M. Laurier d'avoir rétabli le calme et dit qu'il reconnaît bien là celui qui préside avec tant de dignité les délibérations de la Chambre des Communes où règne toujours l'ordre le plus parfait.

On nous assure que ces paroles polies à l'adresse de M. Laurier ont mérité à M. Chauvin une verte semonce de la part de M. Alphonse Nantel, après l'assemblée.

M. G. A. Nantel, rejeté par la foule, écœuré de rage; M. Chauvin en sait quelque chose.

La grossièreté de M. Nantel et la faiblesse de raisonnement de M. Chauvin ont été évidentes pour les 2,000 personnes présentes à cette assemblée de Sainte-Thérèse.

PAUL HITTICK

Bulletin de vote

Election du District électoral de Terrebonne 1900 — BULLETIN

Imprimé par J. E. Prévost fils

Complex block containing names of candidates: Léon Adolphe Chauvin (Avocat du village de Sainte-Rose), Raymond Préfontaine (Avocat de la cité de Montréal).

BILAN DES ŒUVRES MM. Ethier et Girouard

A la veille de la votation, nous mettons sous les yeux des électeurs du comté des Deux-Montagnes, comme un bilan des œuvres des deux candidats, MM. Ethier et Girouard.

CE QU'A FAIT M. ETHIER POUR SON COMTÉ

- Il a obtenu de nombreux subsides: 1o. \$64,000 pour le Grand Nord qui traverse à Saint-Canut, entre Saint-Jérôme et Lachute. 2o. \$1,500 pour un phare à Oka. 3o. \$600 pour l'établissement de réfrigérateurs dans les beurries à Sainte-Scholastique, Saint-Augustin, Mirabel, Petit-Brûlé, Saint-Placide, Saint-Eustache. Il a conservé les subsides donnés pour le creusement du canal au Petit-Brûlé. Il a obtenu des subsides pour l'assainissement de la Belle-Rivière. Il a fait établir des bureaux de poste à la Côte Rouge, à Saint-Benoît, à la Côte Double, Saint-Benoît, à la Côte Rouge, Saint-Benoît, à la Pointe Calumet, Saint-Joseph, à la Petite Rivière, Saint-Eustache. Il a fait faire le chemin dans la montagne, à Saint-Colomban. Il a fait adopter avec M. Fortin le bill autorisant les cultivateurs à ne mettre que 80 livres au lieu de 90 dans les sacs de patates qu'ils apporteront au marché. Il a demandé en chambre des subsides pour l'installation de stations agromomiques dans le comté. Il a protégé de son influence au-delà de 200 électeurs du comté. C'est là un résumé des œuvres accomplies par M. Ethier. Ne sont-elles pas un témoignage assez éloquent de son activité et de son dévouement à l'accomplissement du mandat que nous lui avons confié?

CE QU'A FAIT M. GIROUARD POUR LE COMTÉ

Maintenant, où voyons-nous une marque des efforts de M. Girouard. Qu'on nous montre donc des œuvres de lui et nous croirons à son dévouement. Qu'il fasse voir ce qu'il a fait pour nous et nous l'aiderons. N'a-t-il pas voté contre l'admission en franchise de la ficelle à lier (27 avril 1892) et par là contre vos intérêts?

Voyons, électeurs, serait-il raisonnable de voter contre M. Ethier qui nous a été si dévoué depuis quatre ans?

VIVE LAURIER! VIVE ETHIER!

Dieu sauve le Canada!

Sujet de méditation

Les cultivateurs qui sont allés, le 20 octobre, acclamer M. Préfontaine avec des affiches, sont des bœufs avec des planches sur les cornes.

Vraiment, cette bande de déchainés faisait plutôt penser à certains animaux aux cornes desquels on accroche une planche qui leur tombe sur le nez!

A ceux qui ont dit ou écrit les phrases qui précèdent, nous proposons comme sujet de méditation les paroles suivantes qui ne manquent pas de justesse:

Tout est perdu quand on traite les peuples comme une troupe de taureaux; car, tôt ou tard, ils nous frappent de leurs cornes.

Ce que ces gens-là s'en apercevront le 7 novembre!

No 128 — NEGLIGENCE INJUSTIFIABLE

Il a bien peu souci de sa santé, celui qui ne cherche pas à guérir sa bronchite avec le Baume Rhumal.

ZIGZAGS

Cinq démentis!

Comment peut-on avoir confiance dans un journal qui, en quinze jours, reçoit cinq démentis formels. Nous avons relevé, la semaine dernière quatre mensonges du Nord et nous l'humilions aujourd'hui par le formel démenti de M. J. B. Rolland.

Evidemment, l'organe des bleus manifeste une prédilection toute particulière pour le mensonge et l'insulte.

Un document vs. M. Chauvin

Si nous voulions faire une lutte de personnalité contre M. Chauvin, comme son organe en fait une contre nous, not'candidat et futur ex député Léon Adolphe Chauvin serait confondu par un certain dossier qui est loin d'être à son honneur.

M. Chauvin, pouvez-vous nous définir le mot télégraphe en temps d'élection!

Honni et hui.

A l'assemblée de Sainte-Thérèse où Laurier était présent, M. Guillaume-Alphonse Nantel a été hué et sifflé par la foule indignée.

M. Nantel est grossier, c'est connu et reconnu même par ses amis, et ses injures à l'adresse de M. Préfontaine, ses mensonges concernant la famille Rolland, ses insultes à l'adresse des citoyens de Montréal et envers Sir Wilfrid Laurier lui-même, ont irrité la foule qui l'a fait taire.

Nous écouterons un conservateur, mais pas un polisson, crient-ils de tous côtés.

Un monsieur!

J'ai essayé pendant quatre ans de faire un monsieur de vous et je n'en ai pas été capable. (Paroles de feu Honoré Mercier à M. G. A. Nantel).

Le Nord démenti

Jeu de nuit, à Saint-Janvier, M. Préfontaine a fait la discussion avec M. Bruno Nantel. M. Wilson, avocat de Montréal, a fait un excellent discours en réponse à la faible dissertation de M. Bruno Nantel.

M. Henri Rolland, fils de M. J. B. Rolland, a renversé, par quelques phrases catégoriques et bien claires, les faussetés du Nord et les insultes de M. Chauvin au sujet de sa famille.

La meilleure preuve que le Nord ment, a-t-il dit, c'est que mon père et moi nous avons signé le bulletin de présentation de M. Préfontaine. M. Henri Rolland a été vivement applaudi.

Un vote de M. Chauvin.

M. Chauvin a voté contre l'abolition du système de cens électoral établi par les conservateurs et qui, de 1885 à 1895 seulement, a coûté \$1,154,000 au pays.

Souvenez-vous-en, électeurs!

Ils ont peur!

Oui, ces bons bleus ont peur de la discussion, tant leur cause est mauvaise. M. l'avocat Léonard l'a refusée à des libéraux qui la lui ont demandée à Saint-Janvier, hier soir.

Pas très fort, mais très craintif, M. Léonard!

Ils sont satisfaits!

Les changements opérés dans le tarif par le gouvernement Laurier ont donné satisfaction même aux manufacturiers les plus exigeants. La réunion annuelle de l'Association des Manufacturiers du Canada a eu lieu à Toronto à la fin d'août dernier, et d'après le rapport télégraphique envoyé au "Montréal Gazette", la question de la réduction du tarif des lainages a seule été la seule au sujet de laquelle l'association n'a pas exprimé une satisfaction complète.

M. Samuel Coulson, de Montréal, dit le rapport, s'est déclaré satisfait du tarif sur le fer et a dit que les manufacturiers de Montréal auraient assisté à l'assemblée s'ils avaient eu des griefs à faire valoir et qu'ils y seraient venus en grand nombre. Ma maison, a ajouté M. Coulson, est dans les affaires depuis quarante ans et d'après notre expérience, jamais le tarif n'a été aussi satisfaisant que maintenant.

C'est clair!

Pour les gens qui ne sont pas aveuglés par les préjugés, les faits prouvent clairement trois choses:

1o Que le tarif du gouvernement Laurier a haussé les droits sur les objets de luxe ou les marchandises consommées par les classes riches.

2o Qu'il a baissé les droits sur les matières premières et les machines employées par l'industrie manufacturière.

3o Qu'il a baissé les droits sur les arti-

cles consommés par les classes moins riches. Comme résultat général, cette modification du tarif a donné au commerce et à l'industrie une impulsion sans précédent dans le pays.

Nouvelles de Saint-Jerome

Les propriétés mobilières de notre manufacture de cigares ont été vendues ce matin et ont été rachetées par MM. Smith, Fischel & Cie.

Ces messieurs disent que si la corporation leur continue leur bon, ils continueront leurs affaires et que la manufacture sera mise en opérations immédiatement.

Voici à quels endroits se tiendront les bureaux de vote dans la paroisse de Saint-Jérôme:

VILLE: chez MM. Calixte Thibault, Frédéric Léveillé, Jules Desforges et Adolphe Labelle.

PAROISSE: chez MM. Charles Taillon, Fabien Matte, Ferdinand Chartrand.

Le 6 du courant une grande fête aura lieu au séminaire de Sainte-Thérèse, à l'occasion de la Saint-Charles. Une séance sera donnée dans l'après-midi.

M. le chef de train, J. H. McLeod et M. l'ingénieur, Joseph Boivin, de Joliette, ont conduit le premier train du Grand Nord qui, le 24 octobre, a fait, pour la première fois, le trajet de Saint-Boniface à Hawkesbury. Ils ont traversé pour la première fois par conséquent le pont merveilleux de Hakesbury.

ON DEMANDE, à l'hôtel Crevier, coin des rues Sainte-Julie et Saint-Louis, un homme et une femme mariés, mais sans enfants, pour le service de l'hôtel. La femme aura à faire la cuisine et les travaux à l'intérieur de la maison. L'homme aura à s'occuper des cours, etc. Bons salaires. On est prié de s'adresser au plus tôt à M. P. I. Crevier, à Saint-Jérôme.

On trouve tous les articles de pharmacie à bon marché à la pharmacie Fournier. Stock complet et varié.

Saison d'automne chez R. Castonguay. — Manteaux tout faits importés, coupe parfaite, \$2.25 à \$15.00; nouvelles étoffes à robes pour costumes; flanelle grise; cheviot, drap, beaver, jersey; couvertures grises et blanches, une spécialité. Chapeaux pour Dames, tout ce qu'il y a de plus chic et de plus élégant. Pardessus et habillements sur commande, confection garantie.

Nouvelles de Sainte-Adèle

M. Adéard Maillé, fils de M. Noé Maillé est de retour du Klondyke où il a passé deux ans. Il nous est revenu plein de santé, gai comme toujours et les goussets bien garnis. Ce garçon peut vraiment servir de modèle aux jeunes gens par sa conduite exemplaire et son courage à toute épreuve. Il était bien jeune quand il partit pour rejoindre son père qui exploitait depuis quelques mois des claims près de Dawson et il continua cette exploitation après le départ de son père revenu à Sainte-Adèle, il y a un an.

Le retour de M. Adéard Maillé a donné lieu à de grandes réjouissances dans la famille Maillé et ses nombreux amis. Il a été chaudement félicité d'avoir traversé sain et sauf les dangers de toutes sortes auxquels sont exposés les mineurs dans les régions glacées. Comme à son père, la fortune lui a souri et lui a permis de faire une ample provision de poudre d'or. Nos félicitations.

M. Limoges, ancien boulanger, et M. Jos. Morin sont aussi revenus du Klondyke.

En temps d'élections, on ne parle qu'élections et les faits divers qui ont en toute autre circonstance une certaine importance passent aujourd'hui complètement inaperçus.

MATHEU

AVIS

DISTRICT ÉLECTORAL DE TERREBONNE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les personnes suivantes ont été nommées agents pour les candidats dudit district électoral, savoir:

Pierre Simard, agent pour M. Léon Adolphe Chauvin, Saint-Jérôme.

Pour M. Raymond Préfontaine, Charles Godmer, Saint-Jérôme.

J. A. Théberge

Officier Rapporteur

AVIS

DISTRICT ÉLECTORAL DE DEUX-MONTAGNES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les personnes suivantes ont été nommées agents pour les candidats dudit district électoral, savoir:

Dr Ulric Forget, agent pour M. Joseph Arthur Calixte Ethier, Sainte-Scholastique, et pour M. Joseph Girouard, Dr J. A. Migault de Saint-Benoit.

Joseph Langlois

Officier Rapporteur.

Manufacture de Cigares a Vendre

Avis de Faillite

IN RE SMITH FISHEL & OIE, de Saint-Jérôme, Faillites. Manufacturiers de cigares.

Le soussigné vendra à l'enchère, sur la propriété des faillis, à Saint-Jérôme, SAMEDI, le DIXIÈME jour de NOVEMBRE, les immeubles de la Compagnie suivants, sujets à toutes hypothèques et charges:

1o Trois lots de terre, dans la ville de Saint-Jérôme, étant désignés aux plan et livre de renvoi officiels de ladite ville, par les numéros 284-a-20; 284-a-21; 284-a-22

2o Un autre lot de terre, dans la ville de Saint-Jérôme et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de ladite ville, par le numéro 284-b, avec bâtisse en brique dessus construite.

Termes: argent comptant. Vente à ONZE heures a. m. Édifice: Bank of Toronto. Montréal, 24 octobre 1900.

A. W. STEVENSON, Curateur.

THÉO. GRIGNON, Encanteur

Ferme a Vendre

Une des plus belles fermes du district de Terrebonne, située sur la rivière du Nord, dans la paroisse de Saint-Canut, à 9 milles de la ville de Lachute et de la ville de Saint-Jérôme, à 3 milles de Sainte-Scholastique et 2 milles de la gare du Grand Nord, à un demi-mille d'une école, d'une buanderie, d'une fromagerie et d'un bureau de poste où il y a une maille tous les jours.

La ferme comprend 300 acres dont 200 sont en culture et 100 non défrichés et où se trouvent érables, ormes, bouleaux, frênes et une érable de 2,000 arbres.

Les constructions qui sont en très bon état sont: une maison en pierre de 28 x 36 pieds une cuisine de 18 x 24 contiguë à la maison; tout est très bien fait de la cave au grenier. Un hangar en bois avec grenier longe la maison. Des granges disposées dans la forme d'un L et mesurant 210 x 30 pieds. Très bonnes clôtures et bons canaux. 100 tonnes de foin peuvent être achetées sur la ferme.

Cette ferme sera vendue le plus tôt possible et l'acheteur entrera immédiatement en possession. S'adresser à

Wm MILLER, Lachute (Argenteuil) ou à AGUSTE GLOBENSKY, Canata (Deux-Montagnes).

Hotel Ghs. Gauthier

(Ancien hôtel Corbeil) Maison remise à neuf et très confortable. Service fait avec rapidité. Boissons de lère qualité, etc. Rue Saint-Georges, SAINT-JEROME, P. Q.

PERSEVÉREZ ET VOUS SEREZ RÉCOMPENSÉES

Les maladies qui durent des mois et des années ne peuvent pas être guéries en quelques jours ni même en quelques semaines.

Il faut avoir la persévérance et la patience nécessaire. Nous parlons ainsi parce que nous savons que les femmes sont prêtes à se décourager trop vite.

Des femmes se sont guéries avec quelques boîtes seulement de Pilules Rouges, mais à d'autres, il en faut plus, car elles souffrent depuis longtemps et ce serait folie de les abandonner trop tôt.

Il faut proportionner la durée du traitement à la longueur de la maladie. Si vous réfléchissez un peu, vous verrez qu'un traitement d'une semaine ou deux ne peut guérir des maladies qui durent depuis des mois et des années.

Vous guérez certainement si vous prenez les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine avec persévérance. Nous en avons la certitude absolue car elles ont guéri bien des femmes qui souffraient depuis longtemps, vivaient sans espoir de ne jamais revenir à la santé et qui, aujourd'hui, nous remercient et sont heureuses de nous donner leur témoignage, afin de faire connaître ce qu'elles ont souffert et le bien que les Pilules Rouges ont fait pour elles.

Soyez persévérantes et vous serez récompensées.

Témoignage de MADEMOISELLE DENIS:

"En suivant les instructions des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine et en prenant les Pilules Rouges, je me suis complètement guérie d'une maladie dont je souffrais depuis longtemps et que rien jusqu'à ce temps, n'avait pu soulager. J'avais toujours mal à la tête. J'avais des points de côtés et j'étais faible et toujours découragée. Le moindre ouvrage que je faisais me fatiguait beaucoup. Je dormais mal la nuit et mes vives digéraient aussi très mal. Les Pilules Rouges, en me donnant des forces, me guérirent bien vite de mes maux. Elles me donnèrent appétit, et de plus, les forces nécessaires pour vaquer à mes occupations et faire mon ouvrage sans fatigue. Au lieu de toujours souffrir du mal de tête, de points de côtés et de toutes les douleurs qu'entraîne la faiblesse du sang, je suis forte et robuste, et malgré que je n'aie pas pris de Pilules Rouges depuis longtemps, je jouis encore d'une parfaite santé. Je dois beaucoup de reconnaissance aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, car je crois réellement qu'ils m'ont sauvé la vie."

DELLE PAMÉLA DENIS,

"Rigaud,

"P. Q."

Témoignage de MADAME GAGNON:

"Je souffrais du mal de tête depuis douze ans lorsqu'on me commença à prendre les Pilules Rouges, à tous les mois, ce mal de tête m'affaiblissait tellement que j'étais obligée de prendre le lit pour une couple de jours. J'étais pâle et faible. Il m'était presque impossible de travailler, car je ne pouvais soutenir la chaleur sans avoir mal à la tête. A part cela, je souffrais aussi de points de côté, de troubles avec mon urine, de manque d'appétit et de grande faiblesse du sang. Dès la deuxième boîte de Pilules Rouges que je pris, je commençai à ressentir du mieux. Mes forces me revinrent; mon appétit devint meilleur. Je dormis mieux la nuit et je pus faire mon ouvrage avec moins de fatigue."

"J'ai pris les Pilules Rouges pendant neuf mois sans arrêter et après avoir souffert d'une maladie que rien n'avait pu guérir, pendant onze ans, je suis bien heureuse de pouvoir dire que les Pilules Rouges m'ont guérie complètement de mes maux. Je n'ai plus mal à la tête. Je suis forte et courageuse et je conseille beaucoup aux femmes qui pourraient être malades et découragées, de prendre les Pilules Rouges et de les prendre assez longtemps, étant bien certaine qu'elles obtiendront soulagement et guérison à leurs maux."

"DAME JOSEPH GAGNON,

"Jackman, Maine."

Les Pilules Rouges réconfortent le système et enrichissent le sang. Elles aident à la digestion, guérissent la faiblesse féminine, enraient les troubles du retour de l'âge et sont bonnes pour les jeunes filles comme pour les femmes âgées.

Elles donnent de la force à la femme faible et en ce faisant elles sont un préservatif contre le mal de tête.

AVIS A NOS PATIENTES. Nous attirons votre attention sur le fait très important que nous avons retranché le nom du Dr. Coderre de tous nos remèdes. Nos PILULES ROUGES, seront donc connues à l'avenir sous le nom de: PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE. Pour le plus grand intérêt de nos patientes, nous avons cru faire ce changement, elles doivent donc comme par le passé, et plus que jamais, exiger que le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE, soit sur chaque boîte, c'est le seul moyen d'avoir les véritables PILULES ROUGES et de se guérir rapidement. Elles doivent refuser comme imitation, toutes PILULES ROUGES vendues de porte en porte et aussi celles vendues au 100 ou à 25c. la boîte.

FAC-SIMILE DU PAGUET.



Le paguet est ainsi imprimé en encres rouges

Nous invitons aussi nos patientes à venir voir les Médecins Spécialistes de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE, si elles désirent avoir plus de renseignements sur leurs maladies ou sur le mode d'emploi des PILULES ROUGES, ou de leur écrire; les consultations, personnelles ou par lettres données par nos Médecins sont absolument gratuites et ne peuvent manquer d'être utiles aux femmes qui souffrent et veulent se guérir. Nos PILULES ROUGES se vendent 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, envoyées par la maille au Canada et au Etats-Unis sur réception du montant.

Adressez vos lettres comme suit:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE

Dépt. Médical No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL

Buanderie Saint-Jerome

R. Leroux, prop.

Ci-devant de la Buanderie Canadienne de Montréal. Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. M. Leroux a aussi l'agence pour la teinturerie "British American Dyeing Co." R. LEROUX, En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q. 10-5-1 a

HOTEL VICTORIA

O. G. LABELLE, Prop.

Saint-Jérôme, P. Q. Liqueurs et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis. L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs. All improvements for travellers.

A. E. J. GLOBENSKY Immeubles

Achetés et vendus ou à échanger pour propriétés de ville. Evaluations faites.

Règlements de Faillites et de Successions

Bureaux: 1608, rue Notre-Dame, MONTREAL

La Cie d'Assurance mutuelle contre le Feu de la Cite de Montreal

AVEC DÉPARTEMENT D'ASSURANCE A TAUX FIXES, SANS MUTUALITÉ. ÉTABLIE EN 1859

Table with 2 columns: Description of risks and amounts. Risques de juillet dernier: \$386,458.90. Primes aux taux ordinaires sur ces risques: \$5,109.27. Primes chargées par la Cie sur ces risques: 3,505.40. Economisé par nos assurés du mois: \$1,603.87. Economisé par nos assurés du présent exercice: \$20,013.18

Saint-Jérôme est placé dans la classe D, avec une réduction de 20%; faisant une réduction de 25 à 35% sur les taux des autres compagnies.

J. B. LAFLEUR, Secrétaire. ALF. A. LAVIOLETTE, Agent

L'Exposition illustree

Un moyen à la portée de tous de se procurer une collection complète de toutes les vues de l'Exposition de Paris, est d'acheter "LE PHOTORAMA DE L'EXPOSITION DE 1900, qui ne coûte que CINQ cents le numéro. En vente chez Déom Frères, libraires, 1877, Sainte-Catherine, à Montréal.



Cette signature est sur chaque boîte des vraies Tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE, le remède qui évite le rhume en un jour.

PROVINCE DE QUÉBEC } Cour de Circuit

District de Terrebonne } No 495. MAUD MADELEINE O'NEIL, Demanderesse

DANIEL STONE, Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous un mois à compter de la première insertion de cet avis. Sainte-Scholastique, 22 octobre 1900. GRIGNON & FORTIER, G. C. C.

J. D. LEDUC, Avocat de la Demanderesse

No 121 — C'EST POUR RIEN.

Tout le monde est bien heureux de trouver partout un remède aussi précieux que le Baume Rhumal à 25c la bouteille.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Bureau de Poste, etc., Drummondville, Qué." seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 12 novembre inclusivement, 1900, pour la construction d'un édifice pour Bureau de Poste, etc., à Drummondville, Qué.

Les plans et devis pourront être vus et les informations nécessaires pourront être obtenues au bureau de poste d'Arthabaskaville, au bureau de l'Acce de Drummondville, ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Des soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) de son montant, et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'accepte pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, JOS. R. ROY,

Secrétaire-suppléant. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 octobre, 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour jetée et dragage à Soré, " seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 23 novembre 1900, inclusivement pour la construction d'une jetée à niveau élevé et pour dragage à l'embouchure de la Rivière Richelieu à Soré, Qué.

Les plans et devis pourront être vus à ce ministère et aux bureaux de l'ingénieur résident, Chambre No 411, Bâtisse du "Merchants' Bank," à Saint-Jacques Montréal; de Ph. Béland, Ing., commis des travaux, bureau de poste, Québec; Thos Benquet, Ing., ingénieur résident, Trois-Rivières et du maître de poste de Soré.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de vingt-cinq mille piastres (\$25,000), et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'accepte pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, JOS. R. ROY,

Secrétaire-suppléant. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 octobre, 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

Dapis Freres

175, rue Saint-Laurent MONTREAL

Mesdames,

Les marchandises que nous offrons pour l'automne sont particulièrement attrayantes.

Notre assortiment de Fourrures est très complet.

Notre importation de Manteaux est ce qu'il y a de plus élégant. Nos Etoffes à Robes sont de la plus haute nouveauté. Nos prix sont les plus bas.

Une visite est sollicitée.

DANIS FRÈRES

JOS. LECLAIR

Carrossier

— SAINT-JEROME, P. Q. —



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés.

Dr STACKHOUSE, D. D. S. L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Sera à l'hôtel Beauhieu, à Saint-Jérôme, le second lundi de chaque mois et y demeurera jusqu'au mardi soir.

Dents extraites sans douleur

Deux jours par mois seulement

J. E. PARENT, N. P.

COMMISSAIRE, a. c.

Prêts aux Corporations religieuses sur débetures et sur hypothèques

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. Francisque Sarey y écrit les notes de la semaine. François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés.

Les Livres d'Or de la Science

Bibliothèque de vulgarisation scientifique. Depuis mai 1898, il paraît un volume par mois. La réunion des volumes de toutes les sections composera une vraie Encyclopédie universelle.

LE MOIS

Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Edmond Rostand, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delaparte, S. J.

THE ETUDE

THE ETUDE est une superbe revue musicale avec texte et musique qui paraît une fois par mois. Indispensable et utile pour professeurs et élèves.

L'illustré National

Journal illustré, paraissant chaque semaine. Dans le genre du Petit Journal, si connu au Canada. Écrits littéraires, chronique politique, nouvelles charmantes, etc.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Romans, histoires, voyages, etc., et supplément illustré. Revue d'un intérêt palpitant. Abonnement : un an, \$5.00; six mois, \$2.00; trois mois, \$1.40.

Prévost & de Martigny

Avocats, Procureurs, Solliciteurs Saint-Jerome, P. Q.

Ménasippe Forget

MANUFACTURIER DE Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois préparé, Découpage, Tournage, Sculpture.

MODES ET LINGERIES

Salon tenu par Mme J. A. DEFAYETTE CHAPEAUX garnis et non garnis. LINGERIE faite sur commande.



JULES DROUIN

MEUNIER Peut fournir en tout temps : FLEUR, MOULÉE, SON, GRU, BLÉ-D'INDE ET GRAINS.

Sirop calmant du Dr Demers

pour les enfants. Ce sirop, qui est inoffensif, ne peut être trop recommandé pour rendre le sommeil aux bébés, faciliter la dentition, calmer les coliques et arrêter les diarrhées.

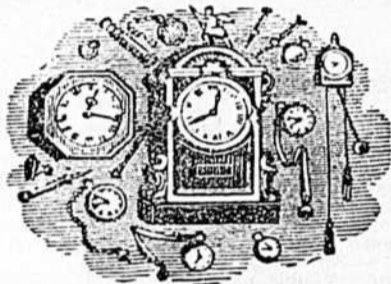
En vente partout. Dépôt, 1157, rue Saint-Laurent, Montréal.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Guérit le Rhume en un Jour. Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Prix 25 cents.



A. CARTIER

HORLOGER-BIJOUTIER Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, Joints de mariage, Bagues, Chaînes, etc.

Fonderie Saint-Jérôme

M. I. VIAU & FILS

M. I. VIAU, A. A. VIAU M. I. Viau et fils ont fait l'achat du pouvoir d'eau et l'ancienne fonderie Lavolette, ainsi que de tout l'atelier des machines à finir.

EAU MINÉRALE PURGATIVE "AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillardes, Adultes, Femmes enceintes.

Les Maisons Suivantes DE MONTREAL

- FERRONNERIE, Outils, Poêles, Huiles, Peintures. MEUBLES et Matelas. PAPERIE, Enveloppes, etc., etc. PATENTES Marques de Commerce. MONTREAL BALSOMAL. REMINGTON TYPEWRITERS.

Pour Contracteurs

Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à Feu. Tous les Matériaux pour Constructeurs, Fonderies, etc. F. Hyde & Co., Montreal.

C. D. LONGPRE & Cie PHARMACIENS Remèdes purs, Médecines brevetées, Prescriptions remplies avec soin. Emulsion d'Huile de foie de morue.

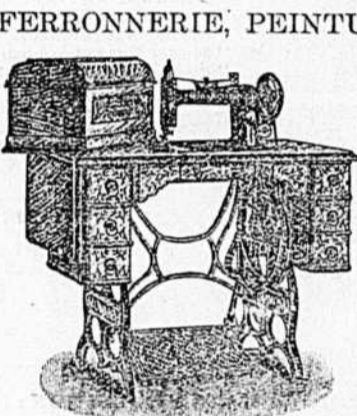
JOHN LABATT LONDON CANADA ALE & STOUT. Illustration of a man in a suit standing next to a barrel.

Bière et Porter

John Labatt LONDON

Les MEILLEURS BREUVAGES Ont obtenu la plus haute Récompense sur ce continent à l'Exposition universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San-Francisco, Cal., 1894.

S. G. LAVIOLETTE MARCHAND DE



FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c. Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, &c.



Chapeaux & Fourrures

M. Louis Labelle fait le commerce de Chapeaux depuis de nombreuses années. Il est agent pour la maison Buckley et Sons, de Londres.

Etes-vous assurés ?

Sinon Faites-vous assurer par M. JOS. CORBEIL. FEU : ROYAL, QUEEN, WESTERN, ALLIANCE, IMPERIAL, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON - AND - LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

M. DAMASE RICHER

Voiturier, — Ferreur, — Forgeron OUVRAGE GENERAL Réparation de toutes espèces de machines. Ouvre fait avec soin et à des prix modérés.

M. LAPORTE BOUCHER



La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan. Fait toutes espèces de collections.

Saint-Nicolas, le charmant périodique illustré pour garçons et filles de 8 à 15 ans, publié cette année : Jean Tapin, histoire d'une famille de soldats, par le CAPITAINE DARRAT, l'auteur si apprécié de la Guerre de Dainin, illustré par PAUL DE SÉVASTOPOL.

La Revue Canadienne Paraissant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages. S'occupe d'histoire, de littérature, de philosophie, de beaux-arts, etc.

La Grande Revue

Revue mensuelle, dont chaque numéro contient au moins 248 pages. Me Ferdinand Labori, avocat à la Cour de Paris, est le directeur de cette revue composée avec soin pour que tout y intéresse.

Je certifie qu'ayant été malade pendant trois ans et ne pouvant marcher autrement qu'avec une canne, je suis allé passer quatre mois à l'hôpital, mais sans que je puisse être guéri de trois plaies qui suppureraient tout le temps.

LUNETTES ET LORGNONS



Essai gratuit de la vue.

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

Table with columns for 'Edition Quotidienne', 'Courrier du Dimanche', 'Edition Hebdomadaire', 'Un An', 'Six mois', 'Trois mois' and prices.

LA FRONDE

Directrice : Marguerite DURAND JOURNAL, QUOTIDIEN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DIRIGÉ ET RÉDIGÉ PAR DES FEMMES

IMPRIMERIE L'Avenir du Nord Impressions Commerciales de toutes sortes, telles que... Catalogues, Pamphlets, Factums, Listes de prix, Cartes d'affaires... Prix modérés. Imprimerie de l'Avenir du Nord BUREAUX ET ADMINISTRATION : Rue Sainte-Julie. J. E. PREVOST FILS Propriétaire